

De l'eau et des hommes: les coopérations induites par des paiements pour services hydriques en Bolivie

Florence Bétrisey

Institut de Géographie et Durabilité,
CH-Université de Lausanne

florence.betrisey@unil.ch

Résumé

A travers une analyse des modalités de la mise en relation d'acteurs au sein d'initiatives de paiements pour services hydriques en Bolivie orientale – dénommés *Acuerdos Reciprocos por el Agua* ou ARA –, nous montrons que, dans un contexte national de promotion d'une « économie plurielle », ces ARA articulent des logiques marchandes, redistributives et réciprocitaires et constituent, en cela, des initiatives d'économie sociale et solidaire à fort ancrage territorial. La coopération entre les acteurs participants à ces initiatives n'est toutefois pas exempte de tensions, liées à des relations de pouvoir asymétriques ainsi qu'à un manque de compréhension et de reconnaissance de la pluralité des représentations et aspirations impliquées.

Mots clés

Services environnementaux hydriques ; Réciprocité ; Bolivie ; Economie plurielle ; Coopération

Abstract

Through an analysis of actors and their relationships within payments for water services initiatives in Bolivia – called *Acuerdos Reciprocos por el Agua* or ARA – we show that, in a national context promoting a 'plural economy', these ARA articulate market, redistribution and reciprocity logics and this way, constitute real social and solidary economy initiatives with an important territorial anchoring. However, cooperation among the different stakeholders participating in these schemes is not free of tensions. These tensions are related to power asymmetries as well as moral aspect of understanding and recognition of the plurality of implicated representations and aspirations.

Keywords

Aquatic environmental services, reciprocity, Bolivia, plural economy, cooperation

Introduction

Le paiement pour services environnementaux (PSE) est un outil de gestion des ressources naturelles développé dès la fin des années 1990 dans un référentiel marchand théorisé notamment par Sven Wunder (CIFOR) et Stefano Pagiola (Banque Mondiale). Quatre types de service peuvent être concernés: les services de *support*, nécessaires à la pérennité de l'écosystème (maintien de la biodiversité, formation des sols, etc.); les services de *prélèvement* contribuant à fournir des biens appropriables (eau douce, bois de feu, etc.); les services de *régulation* (maintien de la qualité de l'eau, pollinisation, captation du carbone, etc.); les services *culturels*, apportant des avantages non-matériels (récréation, éducation, etc.) (MEA 2005). Selon Wunder (2005), le PSE est un outil de gestion des ressources naturelles consistant en une: « (1) transaction volontaire, où (2) un service environnemental bien défini (ou l'usage des terres correspondant), est (3) acheté par un acheteur (au minimum) (4) auprès d'un fournisseur de services (au minimum) (5) si et seulement si la fourniture de services est garantie par la conditionnalité » (op. cit.: 4, trad. pers.).

Malgré leur ancrage supposé dans un référentiel strictement marchand prônant une approche néolibérale de la nature (Kosoy et Corbera 2010; Fletcher et Breitling 2012), diverses études ont montré que les PSE allaient « du tout marchand au rejet complet de la propriété privée et de l'évaluation monétaire » (McAfee et Shapiro 2010: 580, trad. pers.). Rien n'exclut donc que certains systèmes de PSE puissent relever – au moins en partie – de pratiques associées à l'économie sociale et solidaire (ESS). Nous témoignerons – grâce à des analyses menées en automne 2012 et 2013 – qu'il en va ainsi pour les initiatives PSE développées en Bolivie orientale au début des années 2000 appelées « *Accords Réciproques pour l'Eau* ». Ces PSE incluent en effet des logiques redistributives et réciprocales, encore prégnantes au sein du contexte rural bolivien – tel qu'identifié par Michaud et al. (2003), Medina (2011) ou encore Sabourin (2007a, 2012) – dépassant les coordinations strictement marchandes.

L'économie sociale et solidaire en tant qu'hybridation de logiques marchandes, réciprocales et redistributives

Dans le prolongement de la reconnaissance par Karl Polanyi de la diversité des formes que l'économie substantive a adoptées au sein des sociétés humaines (Gardin 2006), l'économie sociale et solidaire considère que trois idéaltypes relationnels, appelés *modes d'intégration*, organisent les économies empiriques: la réciprocité, l'échange marchand (ou la commutation) et la redistribution. La *réciprocité* se réfère à un système de transactions personnalisées entre des acteurs considérés comme complémentaires comportant certes une dimension matérielle (relative aux biens/services échangés), mais dont l'objectif premier est la création de liens sociaux et le projet élargi de vivre ensemble. Le retour de l'aide reçue n'y est « *pas obligatoire en termes contractuels ou dans l'absolu: il est attendu en termes de sociabilité et d'humanité* » (Sabourin 2007b: 202). L'*échange marchand*, lui, se réfère à une transaction entre des partenaires 'commutables' – soit identiques et interchangeables – portant sur des biens valorisés à l'aune de leur utilité. La *redistribution* se réfère quant à elle à une organisation nécessitant la légitimation d'un centre, lequel collecte des ressources puis les redistribue équitablement aux membres d'un collectif. Sabourin (2012) identifie trois relations possibles entre ces modes d'intégration: la *juxtaposition* (pas de coordination entre les logiques); la *contradiction* avec des tensions pouvant mener à la « *paralysie mutuelle des*

deux systèmes ou à la domination de l'un sur l'autre » (op. cit.: 235); la *complémentarité*, soit un interfaçage des trois logiques sans éviction d'un ou de plusieurs modes d'intégration.

Laville (2007) postule que la complémentarité est la configuration la plus souhaitable, en ce sens qu'elle permet de « *cumuler les avantages de l'économie monétaire, source de liberté individuelle par le marché et facteur d'égalité par la redistribution, avec ceux de l'économie non-monétaire qui contextualise les échanges et les sort de l'anonymat* » (op. cit.: 98). Cet interfaçage constitue le fondement de l'économie sociale et solidaire (ESS) : un ensemble de pratiques économiques « *mixtes, où l'impulsion réciprocaire est amplifiée par le recours au marché et à la redistribution dans le fonctionnement d'institutions micro-économiques* » (op. cit.: 96).

Les initiatives d'ESS apparues depuis une trentaine d'années – qualifiées aussi d'initiative « d'ordre citoyen » (Roustang 2006) – peuvent être définies comme des « *initiatives privées, émanant d'une dynamique collective et caractérisées par une finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit* » (Defourny et Develtere 1999, cités par Degavre et Lemaître 2008: 2). Se caractérisant par une pluralité de logiques économiques, elles ne peuvent pas être classées dans les catégories habituelles d'initiatives marchandes ou de service public (Roustang 2006). Les initiatives ESS se distinguent aussi des initiatives caritatives ou du *tiers secteur*. Au Nord comme au Sud, ces initiatives recouvrent le plus souvent la fourniture de services de proximité tels que le '*care*' (crèches collectives, soins à domicile) ou encore la réinsertion professionnelle (Gardin 2006). Ces initiatives « *développent des pratiques économiques porteuses d'alternatives* » (Degavre et Lemaître 2008: 2) favorisant tant la socialisation que la lutte contre la vulnérabilité de groupes marginalisés (Charlier 2011). En cela les initiatives ESS développent des liens de solidarité « *non seulement entre les membres de l'initiative mais également vis-à-vis d'autres personnes défavorisées du territoire d'appartenance* » (Lemaître 2009: 199).

Nous faisons ici l'hypothèse que les PSE boliviens dénommés « Accords Réciproques pour l'Eau » (*Acuerdos Reciprocos por el Agua* ou ARA), fournissant des services hydriques de proximité, relèvent, en associant des logiques réciprocaires et redistributives traditionnelles à la coordination marchande, de l'ESS. En nous inspirant des travaux de Gardin (2006) et de Degavre et Lemaître (2008), nous analysons les aspirations, les rôles et les pratiques des différentes parties-prenantes, ainsi que les ressources utilisées. Nous montrons comment différents acteurs (communautés, autorités publiques, ONG, coopératives) sont amenés à coopérer, sur fond de logiques différentes et rarement objectivées, pouvant induire des conflits, liés à des relations de pouvoir asymétriques et à un manque de reconnaissance (Honneth 2000; Voirol 2006).

Le contexte bolivien

Bien que l'économie bolivienne ne soit pas réductible au capitalisme néolibéral en raison de la diversité des formes de propriétés et d'organisation de la production-distribution des revenus (Wanderley 2010), le gouvernement Morales a considéré, dès 2009, qu'il fallait que la Bolivie mette en place un modèle de développement alternatif, le *Vivir Bien*, que l'on peut traduire comme « vivre en plénitude ». Pour Medina (2011) ce principe – polysémique – se base sur des notions propres à la cosmologie indigène, telles que la connectivité, la complémentarité et les relations de réciprocité entre les êtres et la nature. Un élément central de ce principe – formalisé dans la loi cadre n°300 sur la *Madre Tierra y Desarrollo Integral Para Vivir Bien* – est le concept d'économie plurielle. La nouvelle constitution bolivienne (2009) définit l'économie plurielle comme fondée sur 4 piliers: une économie

communautaire (à forte composante indigène et basée sur le principe de réciprocité); une économie *étatique* (redistributive); une économie *privée* (marchande) et une économie *coopérative* (Wanderley 2010). Cette définition reste vague et sujette à diverses interprétations, notamment en ce qui concerne les économies dites communautaire ou coopérative. Telles que définies par le gouvernement bolivien, ces économies font référence autant à l'économie populaire – fortement implantée dans les milieux urbains –, qu'à l'économie indigène traditionnelle – encore d'actualité en milieu rural – et au coopérativisme, très présent en Bolivie pour la distribution d'eau, d'électricité, mais aussi la téléphonie.

Le contexte dans lequel se sont développées les initiatives étudiées ici est celui des municipalités des vallées du département de Santa Cruz, à l'interface deux systèmes socio-écologiques (altiplano quechua et plaines orientales guarani) entre lesquels les flux de personnes sont importants. Ces municipalités se composent d'un village-centre, situé en aval et à proximité de la route principale, et de diverses communautés localisées en amont à plusieurs heures de route des villages et desservies de manière sporadique par des transports en communs. Ces communautés sont organisées soit en *syndicats agraires* (regroupement d'exploitants agricoles), soit sur la base d'*Organisations Territoriales de Base* (OTB), organisant le travail collectif (création et maintien d'infrastructures communes telles que les écoles, les routes, les canalisations, etc.). Ces communautés disposent également de *comités de l'eau*, chargés de l'approvisionnement en eau et indépendants de l'autorité communale.

Les Accords Réciproques pour l'eau: origine et fonctionnement

Les *Accords Réciproques pour l'eau* (ARA) ont été instaurés dès 2003 à l'initiative de la fondation *Natura Bolivia* qui les considère comme « *un système communautaire innovant de compensations pour services environnementaux hydriques* » (Natura Bolivia 2009: 1, trad. pers.). Dans la zone étudiée, cinq municipalités ont vu la mise en place d'ARA (un par municipalité) (tableau 1).

Tableau 1 Les municipalités et communautés participant aux ARA

Municipalité	Villages en aval appartenant à la municipalité (village-capitale italique) participant aux ARA	Communautés en amont appartenant à la municipalité et participant aux ARA
Los Negros	<i>Los Negros</i> , Pampagrande	Santa Rosa de Lima, Palma Sola
Comarapa	<i>Comarapa</i> , Saipina	Verdecillos
El Torno	<i>El Torno</i> , Limoncito, Jorochito, La Angostura, San Luis, Santa Rita	Huaracal, Villa Paraiso, Quebrada Leon, La Lira
Mairana	<i>Mairana</i>	La Yunga, Cerro Verde
Quirusillas	<i>Quirusillas</i>	Philadelfia, Rodeo, San Luis

La fondation *Natura Bolivia* est une organisation non gouvernementale sans but lucratif, basée à Santa Cruz et active dans la conservation de la nature depuis 2003. Elle est née à un moment où le champ de la conservation était « *à la recherche de nouvelles réponses, qui soient plus efficaces et plus justes* » (H. Azurduy, directeur scientifique de la fondation *Natura Bolivia*, octobre 2012). La fondation *Natura Bolivia* est soutenue par des bailleurs de fonds internationaux tels que *Forest Trends* (une organisation américaine de conservation de la forêt à l'origine de l'initiative '*ecosystem marketplace*'), le *PNUD*, *USAID*, le *Bureau de coopération suisse*, ainsi que des organismes privés comme le groupe suisse de réassurance

SwissRe, à travers son programme de 'responsabilité sociale'. La fondation se donne pour mission de « *conserver les écosystèmes critiques du département de Santa Cruz et d'améliorer les moyens d'existence des populations* » (www.naturabolivia.org) par des projets tout d'abord appelés *Paiements pour Services Environnementaux*, puis dès 2009, *Accords Réciproques pour l'Eau*. Avec ce type d'accords, la fondation *Natura Bolivia* affirme vouloir améliorer la conservation de la forêt différemment des organisations qui s'y sont précédemment essayées: « *Les personnes dans ces zones sont habituées à des approches paternalistes qui se résument à leur donner quelque chose. Natura veut changer cela, notamment avec le concept de conditionnalité. Natura veut que les gens soient non seulement des bénéficiaires mais aussi des acteurs de changement et investissent en lui.* » (H. Azurduy, Fondation *Natura Bolivia*, octobre 2012). Plus précisément, le but affiché est de favoriser les coopérations entre les différentes parties prenantes et « *d'encourager un consensus entre les acteurs impliqués, pour comprendre et assumer le problème de l'eau* » (Vargas 2010: 6, trad. pers.).

La fondation *Natura Bolivia* concentre son intérêt sur les services hydriques pouvant être fournis par les acteurs en amont des bassins versants locaux conservant la forêt, au profit des individus vivant en aval: la qualité de l'eau et la régulation du débit. La conservation de la forêt est l'objectif premier de la fondation *Natura Bolivia* mais l'amélioration de la situation hydrique (et de la productivité agricole associée) permet de rendre la conservation et les ARA plus acceptables et mieux acceptés (N. Asquith, Fondation *Natura Bolivia*, novembre 2012).

Les ARA fonctionnent sur la base d'une convention tripartite entre les acteurs en aval au sein d'une municipalité – soit le gouvernement municipal, une coopérative des eaux (appelées *Cooperativas de Servicios Públicos*) et la fondation *Natura Bolivia* – qui permet la création d'un fonds local destiné à compenser les acteurs en amont ayant décidé de mettre une partie de leur terre en conservation. A noter que malgré ce que pourrait donner à penser leur appellation castillane, les coopératives des eaux ne sont pas 'publiques' et ne fournissent pas un service à l'ensemble de la collectivité mais uniquement à leurs membres. Un protocole formalise les différentes étapes de la création des ARA (fréquence, forme et objectifs des réunions préliminaires) et fixe le montant de la compensation à verser aux prestataires. Dans un premier temps, ce montant a été négocié par les acteurs amont et aval de chaque municipalité et imposé à tous les nouveaux acteurs entrant dans le schéma, sans renégociation. A partir de 2010, une grille tarifaire uniformisée a été définie par la fondation *Natura*, qui s'applique à toutes les municipalités, rémunérant les parcelles en amont sans pâture et sans agriculture sur brûlis à 10\$/ha.

Entrent alors dans le schéma uniquement les prestataires de services en amont à qui le montant convient. Des contrats privés sont établis entre ceux-ci et le directoire du fonds, stipulant le nombre d'hectares mis en conservation, le type de compensation, les activités permises et non permises et la durée du contrat, entre 3 et 20 ans. Les compensations ne se font pas sous forme monétaire, mais en « alternatives productives » (ruches, plants d'arbres fruitiers, de café, fils barbelés, tubes de polystyrène, etc.) selon les préférences des propriétaires et correspondant au montant défini dans le contrat. En plus de la compensation, les prestataire reçoivent, quel que soit le nombre d'hectares mis en conservation, l'équivalent de 100\$ sous forme de réservoir d'eau ou de tubes en polystyrène destinés à l'irrigation, afin d'améliorer leur propre approvisionnement en eau. Des formations techniques et des aides à la création de coopératives pour les producteurs de miel, café ou fruits sont également proposées.

L'analyse des discours de différents acteurs parties prenantes des ARA et celle des documents émis montrent que ces PSE combinent des pratiques et des représentations relevant tout autant des logiques marchandes que des logiques réciprocaires et redistributives. En cela, ils

peuvent être considérés comme assimilables à des initiatives relevant d'une économie sociale et solidaire.

Les ARA en tant qu'initiatives d'ESS

La fondation *Natura Bolivia* a abandonné le terme initial de « *Pagos por Servicios Ambientales* » au profit de celui d'« *Acuerdos Recíprocos por el Agua* », car: « a) *Les gens n'aiment pas beaucoup le terme de paiement, b) Aucun paiement sous forme monétaire ne se fait, c) Les initiatives impliquent plus que créer un marché de services, ou faire un paiement; nous avons mis l'accent sur la mise en place d'un cadre institutionnel et de relations de réciprocité entre les personnes des communautés en amont et celles des villages en aval* » (H. Azurduy, Fondation *Natura Bolivia*, octobre 2012). La fondation estime que les ARA se basent sur la logique traditionnelle de *l'ayne* organisant le travail agricole sur une base réciprocaire. *L'ayne* est une relation personnalisée où un membre de la communauté fournit son aide à un autre membre. Cette aide ne fait pas l'objet d'un contrat mais d'une obligation morale de retourner l'aide sous une forme qui peut différer et dans une temporalité large. « *Nous faisons de l'ayne avec la forêt ! Et quand nous parlons ainsi, les gens comprennent tout de suite le principe des ARA* » (H. Azurduy, Fondation *Natura Bolivia*, octobre 2012).

Les coopératives des eaux, organisées selon une logique redistributive, considèrent elles les ARA comme des initiatives contribuant à résoudre un problème capital pour la vie et les activités agricoles des acteurs en aval: la sécurisation du débit des rivières et de la qualité de l'eau domestique (A. Justiciano, *Cooperativa de Servicios Públicos*, Los Negros, octobre 2012). Les coopératives des eaux inscrivent toutefois les ARA dans une logique marchande. L'essentiel des bénéficiaires de services en aval interrogés ne souhaitent en effet pas avoir de relations personnalisées avec des prestataires. Seule compte la conservation effective des forêts en amont et la préservation ou l'augmentation de la productivité agricole en aval qui en découle. Les coopératives des eaux de Mairana et Comarapa ont d'ailleurs commencé à acheter les terrains les plus proches des prises d'eau approvisionnant les municipalités en aval, qualifiant cette pratique de plus sûre et avec plus de garantie de conservation des terrains que l'ARA.

Les municipalités contribuent au fonds local grâce à des ressources financières provenant de budgets étatiques suite à la loi de décentralisation et de participation populaire qui leur délègue, en matière de gestion des ressources naturelles, des responsabilités et des moyens. Les ARA permettent ainsi d'impliquer les acteurs des communautés paysannes en amont dans la redistribution de ressources publiques (N. Rojas, municipalité de Comarapa, octobre 2013). Pour les municipalités, l'enjeu principal est de pérenniser la production agricole grâce à la conservation de l'eau (via celle des forêts). Il s'agit aussi, grâce à ces activités écologiques, de se visibiliser aux niveaux régional et national, pour, entre autres, accroître le tourisme, faiblement développé dans les municipalités étudiées: « *Il faut préserver ces bassins versants pour garantir l'eau et sécuriser la production, voir l'améliorer (...) De plus, grâce à ce projet, notre village est connu dans toute la Bolivie comme un village 'écologique', c'est de la bonne publicité* » (H. Pinto, maire de Comarapa, octobre 2012).

Quant aux prestataires en amont, les entretiens ont montré que leur motivation principale pour participer à un ARA était l'espoir qu'il contribue à l'amélioration du bien-être *collectif* dans les communautés. La capacité des ARA à le faire n'est toutefois pas évaluée par les prestataires qu'à l'aune des compensations matérielles promises et des bénéfices espérés des nouvelles productions permises (miel, café, etc.), difficiles à estimer. C'est l'aptitude des ARA à préserver – et générer – du lien social et de la reconnaissance, au sens de Honneth (2000),

qui fait l'objet d'une attention particulière. Les prestataires soulignent que la mise en place des ARA et les discussions y relatives ont amélioré, autour d'un projet collectif, le sentiment d'appartenance communautaire et les relations avec les autres acteurs: « *Ce serait même bon de faire plus de réunions avec tous les participants, que nous participions tous, aussi pour discuter d'autres problèmes que nous avons et juste pour se rencontrer et partager* » (J. Caldero, comunidad Palma Sola, Los Negros, octobre 2012). La relation est valorisée *per se* et pas uniquement pour les gains matériels induits, même s'il va de soi que l'amélioration de la relation avec la municipalité permet potentiellement d'avoir accès à de nouvelles ressources. « *Avant, il n'y avait pas de relation [avec le conseil municipal]. Ce dernier ne soutenait pas les communautés, il disait que c'était gaspiller de l'argent (...) Maintenant il y a plus de relations avec le conseil municipal, et nous avons signé un accord avec eux (...) je crois que c'est ça le changement le plus important. Parce que si il n'y a pas de relations au sein de la communauté et aussi avec nos amis qui vivent en bas au village et dans les autres communautés, on n'est pas grand chose...on ne peut pas vivre bien et être heureux* » (D. Marcelino, Comunidad Palma Sola, Los Negros, octobre 2012).

Les prestataires de services expriment également un désir de personnalisation de l'échange, en exigeant de traiter toujours avec les mêmes personnes de la fondation *Natura Bolivia* et des coopératives en aval. Cette volonté est illustrée par le souhait d'immortaliser chaque rencontre et chaque événement (signature de contrat, séances de formation technique en apiculture, etc.) par des photos des différents participants. Un sentiment d'abandon a été mentionné à plusieurs reprises par des prestataires regrettant le manque d'interaction avec certains membres de la fondation *Natura Bolivia* et des coopératives: « *A présent ils ont étendu le projet à d'autres municipalités (...) et ils ne se sont plus occupés de nous (nos han descuidado). Avant, 5 à 6 personnes de Natura et d'en bas venaient par semaine, pour socialiser, donner des formations (...) mais à présent ils ne viennent plus, ils nous ont abandonnés pour ainsi dire* » (L. Patiño, Comunidad Santa Rosa, Los Negros, octobre 2013); « *Une fois que tu as signé le contrat, plus personne ne nous rend visite (...) cela fait 8 mois que plus personne n'est venu* » (L. Asillo, Comunidad Quebrada Leon, El Torno, octobre 2012). Ce qui pourrait être a priori considéré comme des coquetteries révèle en réalité que les ARA sont investis chez les prestataires d'une dimension symbolique liée à la logique de réciprocité encore prégnante au sein des communautés en amont, en porte-à-faux avec les logiques mobilisées par les autres acteurs, plus sensibles aux modes d'intégration marchand et redistributif. Ce sentiment d'abandon a motivé, entre 2011 et 2012, le retrait de certains prestataires de la communauté de Santa Rosa (ARA de Los Negros) (L. Patiño, Comunidad Santa Rosa, Los Negros, octobre 2013). La fondation *Natura Bolivia* a réussi à faire revenir certains d'entre eux, sans augmentation des tarifs proposés, mais en faisant en sorte que plus d'attention leur soit portée (réunions regroupant prestataires et bénéficiaires, création d'événements festifs, etc.). Il faut toutefois relever que les prestataires désirent que la compensation leur parvienne dans un délai relativement court après la signature du contrat et apprécient que ce délai soit mentionné à l'avance et respecté. La volonté de préciser les temporalités de la compensation (du retour de l'aide) ne correspond pas aux logiques réciprocitaires.

On observe ainsi que différentes logiques et objectifs existent au sein des ARA, portés par les diverses parties prenantes, autant dans leurs discours que dans leurs pratiques. Partant, les ARA constituent des initiatives d'économie sociale et solidaire de proximité dans la mesure où ils constituent des « *services qui, à partir d'une impulsion réciprocitaire, opèrent une construction conjointe de l'offre et de la demande, dont la consolidation passe par la combinaison avec les principes du marché et de la redistribution* » (Laville 2007: 98). Ces différentes logiques ne sont toutefois pas systématiquement objectivées par les acteurs. Nos

enquêtes ont par exemple montré que seuls deux prestataires sur 70 estimaient que les ARA étaient des mécanismes similaires à *l'ayne*, comme le revendique la fondation *Natura Bolivia*. Ceci constitue un obstacle important à une coopération sans heurts entre les acteurs. En résultent parfois des incompréhensions pouvant amener à des situations de blocage, voire à des conflits. Pour les éviter autant que faire se peut, la fondation *Natura Bolivia* effectue un important travail de médiation afin de rendre attentifs les bénéficiaires, peu sensibles à la logique réciprocaire, au fait que la pérennisation des ARA nécessite la prise en considération des représentations collectives des prestataires basées sur l'économie indigène. Il s'agit de fait d'amener les bénéficiaires des villages en aval à reconnaître la valeur des modes de vies collectifs traditionnels – et réciproquement –, ce qui, dans une perspective à la Honneth (2000), est un prérequis pour assurer la reproduction des accords et contrats passés.

Conclusion

Mobilisant et combinant diverses logiques, marchandes, réciprocaires et redistributives, les ARA sont ce que Cleaver (2012) appelle un bricolage institutionnel, les rapprochant des initiatives relevant d'une économie sociale et solidaire à fort ancrage territorial (Degavre et Lemaître 2008) et nécessitant une reconnaissance et un appui publics (Sabourin 2012). Contrairement à ce qu'ont énoncé Narloch et al. (2012), postulant que la contradiction des *modes d'intégration* domine dans la mise en place de PSE et conduit à l'éviction du non-marchand, la pérennisation des ARA est largement liée au fait que ces PSE contribuent, au-delà des bénéfices environnementaux et matériels attendus, à préserver et à initier du lien social.

La question se pose toutefois de savoir si cette hybridité est généralisable à l'ensemble des initiatives PSE ou si elle est strictement consubstantielle des spécificités du département de Santa Cruz et de la Bolivie, particulièrement fertiles à l'articulation de différentes logiques.

Références

- Charlier, S. (2011). Empoderamiento des femmes par l'économie populaire solidaire : participation et visibilité des femmes en Bolivie. In I. Guérin, M. Hersent, & L. Fraisse (Éd.), *Femmes, économie et développement: De la résistance à la justice sociale* (p. 155–184). Paris: IRD, érès.
- Cleaver, F. (2012). *Development Through Bricolage: Rethinking Institutions for Natural Resource Management*. London: Routledge.
- Degavre, F., & Lemaître, A. (2008). "Approches substantives de l'économie : des outils pour l'étude des organisations d'économie sociale", *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*. Consulté à l'adresse <http://interventionseconomiques.revues.org/313>
- Defourny, J., & Develtere, P. (1999). Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud. In Jaques Defourny, P. Develtere, & B. Fonteneau (Éd.), *L'économie sociale au Nord et au Sud* (p. 25–50). Bruxelles-Paris: De Boeck Université.
- Fletcher, R., & Breitling, J. (2012). "Market mechanism or subsidy in disguise? Governing payment for environmental services in Costa Rica", *Geoforum*, 43, p. 402–411.
- Gardin, L. (2006). *Les initiatives solidaires: La réciprocité face au marché et à l'Etat*. Ramonville Saint-Agne: Erès.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Cerf.

- Kosoy, N., & Corbera, E. (2010). "Payments for ecosystem services as commodity fetishism", *Ecological Economics*, 69(6), p.1228–1236.
- Laville, J.-L. (2007). *L'économie solidaire : Une perspective internationale*. Paris: Hachette.
- Lemaître, A. (2009). *Organisations d'économie sociale et solidaire: lectures de réalités Nord et Sud à travers l'encastrement politique et une approche plurielle de l'économie*. Université catholique de Louvain, Louvain. Consulté à l'adresse http://econpapers.repec.org/paper/nerlouvai/info_3ahdl_3a2078.1_2f73461.htm
- McAfee, K., & Shapiro, E.N. (2010), "Payments for Ecosystem Services in Mexico: Nature, Neoliberalism, Social Movements, and the State", *Annals of the Association of American Geographers*, 100, p.579–599.
- Medina, J. (2011, janvier 20). Suma qamaña, vivir bien y de vita beata. Una cartografía boliviana. *La Reciprocidad*. Consulté à l'adresse <http://lareciprocidad.blogspot.ch/2011/01/suma-qamana-vivir-bien-y-de-vita-beata.html>
- (MEA) Millenium Ecosystem Assessment. (2005). *Ecosystems and human well-being: synthesis*. Washington: Island Press.
- Michaud, J., Gonzales, M., & Blanco, E. (2003). Territorialidades andinas de reciprocidad, la comunidad. In D. Temple (Éd.), *Les estructuras elementales de reciprocidad, Jalones para una economía cualitativa en el tercer milenio* (p. 99–130). La Paz: TARI Plural Editores.
- Narloch, U., Pascual, U., & Drucker, A. G. (2012), "Collective action dynamics under external rewards: experimental insights from Andean farming communities" *World Development*, 40(10), p.2096–2107.
- Natura Bolivia. (2009). *Encuentro de la Red de Aprendizaje sobre Compensación por Servicios Ambientales: Memoria*. La Paz: RACSA.
- Roustant, G. (2006). Préface. In L. Gardin (Éd.), *Les initiatives solidaires: La réciprocité face au marché et à l'Etat* (p. 7–16). Ramonville Saint-Agne: ERES.
- Sabourin, É. (2007a). *Paysans du Brésil: Entre échange marchand et réciprocité*. Versailles: Quae.
- Sabourin, É. (2007b), "L'entraide rurale, entre échange et réciprocité", *Revue du MAUSS*, 30, p.198–217.
- Sabourin, É. (2012). *Organisations et sociétés paysannes: une lecture par la réciprocité*. Versailles: Quae.
- Vargas, M. T. (2010). Creando empleos y mejorando ingresos a traves de proteccion de las funciones ambientales en Bolivia. In *Memoria* (p. 6–7). Présenté à Taller Internacional « Las Funciones Ambientales de los Bosques y su rol en la reduccion de la pobreza », Santa Cruz, Bolivia: Red de Aprendizaje sobre Compensacion por Servicios Ambientales. Consulté le 04.04.2014, à l'adresse http://www.naturabolivia.org/index.php?option=com_content&view=article&id=68&Itemid=37&lang=es
- Voirol, O. (2006). Préface. In A. Honneth (Éd.), *La société du mépris: Vers une nouvelle Théorie critique* (p. 9–34). Paris: La Découverte.
- Wanderley, F. (2010), « Pluralismo economico, Mercado y Estado », *Bolivian Research Review / RevistaE*, [En ligne], 8(2). URL: <http://www.bolivianstudies.org/revista/8.2/08.02.002.pdf>

Wunder, S. (2005). *Payments for environmental services: some nuts and bolts* (Occasional Paper No. 42). CIFOR. Consulté à l'adresse <http://cgspace.cgiar.org/handle/10568/19193>